

---

## Mise en place du Comité Central d'Entreprise (CCE) Air France le 2 avril 2015

L'accès a été compliqué puisque **les forces de police ont fermé plusieurs routes craignant que les salariés grévistes de la DGI, d'Eole et des Moteurs** (en mouvement pour des augmentations de salaire) **ne montent au CCE** et perturbent la séance.

Service de sécurité devant les portes... décidément la direction craint toujours de se retrouver en face de salariés en colère.

« *Le nouveau secrétaire Sud Aérien du Comité Etablissement **DGI** Industriel a rappelé son projet de défense des emplois et des salaires. L'engagement doit aussi porter sur le développement de nos activités, l'arrêt de la sous-traitance et la ré-internalisation des activités et des charges externalisées. La sécurité aérienne passe par des meilleures conditions de travail, l'arrêt de la sous-traitance et des fermetures de hangars.*

*Nous demandons la réorientation du développement industriel en phase avec l'augmentation de la sécurité des vols.*

*Le budget de notre CE DGI est actuellement sous perfusion. Il est hors de question de continuer sur cette voie. Le principe de solidarité doit être respecté et chaque CE doit participer avec l'aide aussi du CCE au maintien du financement correct de notre Comité. »*

**Notre objectif établi sera la défense des emplois, l'augmentation des salaires, la défense de la fonction de service public de transport aérien d'Air France, dans la qualité et la sécurité des passagers, pour la défense de nos activités et la défense du financement de notre CE et CCE**

### **Election du bureau du CCE :**

Il n'y a eu qu'une liste de candidats, uniquement CGT, l'ensemble des élus Sol (les PN n'ont pas participé au vote) a voté pour.

**Didier FAUVERTE**, (Toulouse) élu au poste de Secrétaire Général, **Florence CARREIRA**, (Hub cdg) élue au poste de Trésorière Générale, et **Aimé MUSTO**, (Marseille) élu au poste de Secrétaire Général Adjoint.

### **Commissions du CCE :**

Contrairement au CCE précédent, Sud Aérien aura cette fois des places dans les commissions:

Economie et production : 2 - Emploi Formation : 2 - Aide au logement : 2 - Égalité Professionnelle : 2 - Santé sécurité au travail : 2

La direction veut fusionner la commission des marchés et la commission financière sans accorder de moyens supplémentaires. Cette mise en place a été reportée face au désaccord des syndicats.

Il y avait **un contentieux de 4,6M€, entre CCE et le CE navigants**, il serait réglé. Demeure toujours l'inversion des flux qui fait que le CE navigants garde une bonne partie des subventions pour lui, créant ainsi une logique de CE riches et de CE pauvres qui entraînent des distorsions importantes sur les avantages aux salariés suivant leur CE d'affectation (billets cinéma, subventions spectacles...)

### **DECLARATION COMMUNE DE TOUS LES SYNDICATS, SOL et NAVIGANTS :**

« A l'occasion de la mise en place de la nouvelle session du Comité Central d'Entreprise Air France et dans un contexte social et économique complexe, les élus interpellent la Direction Générale pour que soient créées les conditions d'un véritable dialogue social permettant de répondre aux légitimes préoccupations et inquiétudes des salariés de notre compagnie. **Le mépris affiché par le Président d'Air France/KLM depuis son arrivée ne peut perdurer.** Aussi, les élus du CCE exigent que toutes les négociations à venir soient conduites dans le respect mutuel et dans la transparence. A ce titre, les élus et leurs Organisations Syndicales rappellent qu'il y a un Président Directeur Général à Air France. »

---

## Compte Rendu Comité Central d'Entreprise (CCE) 24 Avril 4eme Plan de Départs Volontaires (PDV)

A peine sorti du précédent PDV, la direction revient à la charge dans sa volonté de faire baisser les effectifs d'Air France. Nos dirigeants, insatisfaits des effets de Transform 2015, en remettent une couche avec **Perform 2020. Les mesures seront annoncées au CCE du 30 avril et dans les CE suivants (4Mai)**  
Clairement ce PDV n'est pas un plan d'avenir pour capter la croissance mondiale du secteur aérien.  
**En 4 ans 5 617 emplois ont été supprimés à Air France.**

### Déclaration Sud Aérien au CCE :

« Une fois de plus la direction d'Air France réunit les membres du CCE pour présenter un énième PDV aux élus. Dans un secteur aéronautique qui connaît une croissance annuelle de +5% par an, la réponse préférée de la direction d'Air France est de **dépouiller l'entreprise de ses effectifs**. Avec, à chaque fois, le même discours, que l'entreprise serait au bord du gouffre et que le PDV doit s'imposer.(...) La politique établie jusqu'à présent pour s'adapter aux marchés ne s'est fait qu'à coup d'externalisation, de restructuration de service, de développement de sous-traitance, de réduction d'effectifs et de dégradation de nos acquis sociaux.

Ses salariés, considérés comme variable d'ajustement par la direction, et qui subissent de plein fouet cette politique d'attrition sont actuellement en souffrance : surcharge de travail, sous-effectif, désorganisation, augmentation des accidents de travail (+5%), et aucune vision pérenne sur leur avenir professionnel. (...) Dans ce contexte trouble et entretenu par la direction, nous avons besoin d'un vrai projet d'avenir en phase avec un développement industriel, économique, social et humain. La logique de surproductivité a atteint ses limites et les salariés ressentent maintenant un grand mal-être au travail. La machine PDV lancée aujourd'hui par la direction ne sert à terme qu'à transférer une grande partie des charges d'Air France vers ses filiales dont les salariés ne bénéficient pas des mêmes statuts. (Convention, salaires et conditions de travail low-cost). Pour justifier sa volonté de faire baisser la masse salariale, la direction crée des sous-effectifs du jour au lendemain en déplaçant nos charges, et mêmes des secteurs rentables se font dépouiller de leurs effectifs. Au final de plus en plus de passagers transportés (en croissance de 100 000 passagers par an) mais de moins en moins de salariés pour les accompagner dans l'utilisation de nos services.

Dans le même temps, la direction investit massivement : 600M€ pour le changement des cabines avions, 1Milliard de prévu pour développer Transavia ... avec un retour sur capitaux investis qui passe de 3 à 5%.

Au niveau salarial, si la majorité des salaires des agents sont gelés depuis plusieurs années, la rémunération de nos dirigeants ne connaît pas la même souffrance : montant des jetons de présence qui atteint 600 000€, rémunération de notre PDG qui pour 2014 culmine à 645 000€, plus les retraites chapeaux des hauts cadres dirigeants, primes de départs des dirigeants...

Sur le plan financier, le niveau d'investissement prévu par AF sera d'environ 1,2Milliard d'€/an sur la période 2015-2017 et monterait jusqu'à 1.9Md€ en 2019.

Le PDV est une solution coûteuse pour l'entreprise. Son retour sur investissement ne se fera pas avant 2 ans.

Extrait choisi de notre DRH Mr BROSETA : « Le PDV 2015 n'est pas lié à une stratégie de développement d'activité. C'est un fait de la vie, ce n'est peut-être pas génial, mais nous avons été amenés à réduire de l'activité pour réduire nos pertes. Notre esprit est de maintenir notre activité et de le développer mais que fait-on pour y arriver ensemble ? »

### Votes sur la présentation de la Situation Economique

**Pour** : - **Contre** : Sud, cgt fo, unsa sol **Abstention** : cgc, unsa pnc, cfdt

### Votes PDV PS

**Pour** : - **Contre** : Sud, cgt, cfdt, fo, unsa sol, cgc **Abstention** : unsa pnc

(la Direction n'a pas besoin de l'accord des syndicats pour le PDV)

**Transavia** : Pas de rentabilité avant 2017.

**Il n'y aura pas d'intéressement AF versé en 2015 au titre de l'exercice 2014 !! Ni Participation....**